

## DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

### **FCP VALEURS QUIETUDE 2018 Fonds Commun de Placement Agrément du CMF n°18-2013 du 14 juin 2013**

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de **FCP VALEURS QUIETUDE 2018** aura lieu le **1<sup>er</sup> novembre 2013**.

FCP VALEURS QUIETUDE 2018 présente les caractéristiques suivantes :

#### **RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**

<b>Dénomination</b>	: FCP VALEURS QUIETUDE 2018
<b>Forme juridique</b>	: Fonds Commun de Placement -FCP-
<b>Type</b>	: OPCVM de capitalisation
<b>Catégorie</b>	: FCP Mixte à capital garanti par le gestionnaire
<b>Objet</b>	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds.
<b>Législation applicable</b>	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application.
<b>Adresse</b>	: Immeuble Integra, Centre Urbain Nord Tunis - Mahrajène 1082
<b>Montant initial</b>	: 100.000 dinars divisés en 20 parts de 5000 dinars chacune.
<b>Référence de l'agrément</b>	: Agrément n° 18-2013 du 14 juin 2013
<b>Date de constitution</b>	: 4 octobre 2013
<b>Durée de vie</b>	: 5 ans
<b>Fondateurs</b>	: Tunisie Valeurs et Amen Bank
<b>Gestionnaire</b>	: Tunisie Valeurs- Immeuble Integra, Centre Urbain Nord Tunis Mahrajène 1082
<b>Dépositaire</b>	: Amen Bank - Avenue Mohamed V 1002 Tunis
<b>Distributeur</b>	: Tunisie Valeurs- Immeuble Integra, Centre Urbain Nord Tunis Mahrajène 1082

**Périodicité de calcul de la valeur liquidative** : Hebdomadaire

#### **Prix de souscription et de rachat :**

Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toute commission.

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative diminuée d'un droit de sortie de 5% pour tout rachat opéré avant l'échéance de 5 ans. Les droits de sortie sont acquis au fonds.

**Pour plus d'informations sur FCP VALEURS QUIETUDE 2018, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le n°13-0840 en date du 22 octobre 2013 sera mis à la disposition du public auprès de la société Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse sise à l'immeuble Integra- Centre Urbain Nord Tunis Mahrajène 1082 et de son réseau d'agences habilités à recueillir les souscriptions et les rachats.**